

SEBAN & Associés continue son développement avec la création de SEBAN Armorique

Pour toujours mieux servir ses clients, SEBAN & ASSOCIÉS ouvre sa 10^{ème} implantation régionale à Rennes et s'associe à Camille Tréheux et Thomas Manhès, pour créer Seban Armorique.



De gauche à droite : Didier Seban (fondateur de SEBAN & ASSOCIÉS), Solenne Daucé (avocate associée de SEBAN & ASSOCIÉS, originaire de Rennes, accompagne le développement de SEBAN Armorique), Thomas Manhès et Camille Tréheux (avocats associés SEBAN Armorique)

L'ouverture de ce cabinet dans l'Ouest de la France permet d'accroître l'implantation locale de SEBAN & ASSOCIÉS, soucieux de répondre quotidiennement aux attentes de ses clients régionaux et nationaux. En créant un cabinet avec Camille Tréheux et Thomas Manhès, SEBAN & ASSOCIÉS consolide son offre d'assistance auprès de l'ensemble des acteurs publics et parapublics présents sur le territoire armoricain.

L'objectif de SEBAN Armorique est d'offrir un service de proximité aux personnes publiques et acteurs économiques de la région non seulement en matière de droit public mais également dans toutes les matières du droit privé et pénal utiles à leur activité.



Camille Tréheux, avocate à la Cour, Associée SEBAN Armorique

Avocate depuis 2012, Camille Tréheux est titulaire d'un Master 2 Recherche Concurrence et régulation des marchés (Université Paris X Nanterre - La Défense, 2007) et d'un Master 2 Management public territorial (IAE de Toulouse, 2009). Elle est également chargée d'enseignement en droit de l'urbanisme auprès des étudiants du Master 2 Conseil et contentieux des personnes publiques à l'Université de Rennes depuis 2019.

Elle co-crée la filiale SEBAN Armorique avec une solide expertise en conseil et contentieux en droit de l'urbanisme, droit de l'aménagement ainsi qu'en droit de l'action foncière.

« Parce qu'il est dédié aux acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire, le cabinet SEBAN & ASSOCIÉS incarne des valeurs que je partage, au-delà de son expertise reconnue dans les divers domaines du droit public. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je rejoins son projet d'implantation à Rennes pour accroître l'attractivité du cabinet qui n'est plus à démontrer.

Le défi est de taille, et je suis très honorée de renforcer avec Thomas Manhès le maillage territorial de ce cabinet dans l'Ouest, territoire auquel je suis attachée et où j'exerce depuis près de dix ans en droit public. »



Thomas Manhès, avocat à la Cour, Associé SEBAN Armorique

Avocat depuis 2012, Thomas Manhès est titulaire d'un Master 2 Droit public des affaires (Université Grenoble Alpes, 2010). Il est également chargé d'enseignement en droit public dans cette université depuis 2014.

Ancien associé de la SCP Fessler Jorquera & associés à Grenoble, il co-crée la filiale SEBAN Armorique avec une expertise reconnue en conseil et contentieux de l'urbanisme, contrats publics, domanialité et valorisation des propriétés publiques. En plus de son rôle d'avocat, Thomas Manhès est le fondateur et animateur du blog actualitesdudroitpublic.fr

« À la faveur d'un changement de latitudes, j'ai quitté Grenoble pour regagner Rennes. Ce projet personnel est alors entré en résonance avec le souhait du cabinet SEBAN & Associés de créer une implantation à Rennes. Il incarne en effet les valeurs partagées d'excellence et de solidarité, au service de l'intérêt général. Aux côtés de Camille Tréheux et en unissant nos connaissances fines des problématiques bretonnes et normandes, je répondrai présent dans les domaines de l'urbanisme et de la commande publique notamment, fort de dix années de conseil auprès d'acteurs publics variés. »



« Cette création s'inscrit dans la volonté du Cabinet à la fois de se rapprocher des ses clients mais également de s'appuyer sur les compétences d'avocats très confirmés pour développer notre réseau national. »



Didier Seban, associé gérant et fondateur du Cabinet.

À propos de SEBAN & ASSOCIÉS

Implanté à Paris et dans dix métropoles régionales, SEBAN & ASSOCIÉS est un cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire.

Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé et droit pénal lui permet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien, tant en conseil qu'en contentieux.

Partageant la même volonté de servir l'intérêt général, ses équipes fortes de 90 avocats mutualisent leurs compétences pour accompagner de manière experte, opérationnelle et transversale tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris – Tel : 01 45 49 48 49

www.seban-associes.avocat.fr – cabinet@seban-avocat.fr

Seban Armorique

2 rue au Duc, 35000 Rennes - Tel : 02 56 85 54 25

www.seban-associes.avocat.fr/implantation/armorique

ctreheux@seban-armorique.fr

tmanhes@seban-armorique.fr

SEBAN
&
ASSOCIÉS